

# AIDE-MÉMOIRE TECHNIQUE 00-1

OFFICE FÉDÉRAL  
DE LA PROTECTION CIVILE

Division des mesures de construction

Berne, avril 2000

## Battement des soupapes de surpression (SSP)

### Données du problème

*Il arrive que les soupapes de surpression sans protection contre les explosions battent, produisant un bruit très important qui dérange fortement.*

### Premières mesures à prendre en cas de battement des soupapes de surpression

Il convient tout d'abord de s'assurer que les conditions suivantes sont remplies :

1. *les préfiltres doivent être propres;*
2. *les soupapes de surpression doivent être propres; il faut également vérifier qu'elles ne sont pas bloquées;*
3. *toutes les fermetures de la construction (portes, parois coulissantes et volets blindés) doivent être fermées;*
4. *l'installation de ventilation doit être réglée sur "marche sans filtre" sans ajout d'air de roulement (voir schéma d'exploitation);*
5. *le ventilateur d'évacuation d'air, s'il y en a un, doit être à l'arrêt;*
6. *la quantité d'air doit être ensuite réduite au débit maximal prévu pour l'air filtré (repère rouge); pour cela, on procédera comme suit :*
  - *pour les petits appareils de ventilation disposés en groupe (VA 150 et VA 300) : modifier la position du clapet d'étranglement dans la conduite d'aspiration d'air jusqu'à ce que le débitmètre indique que le repère rouge est atteint;*
  - *pour les appareils de ventilation centraux (VA 1200 – VA 4800 et VA 4200 ITAS – VA 9000 ITAS) : régler le ventilateur d'air pulsé sur pos. 1, modifier la position du clapet double étanche aux gaz, ou dans les constructions avec disques d'obturation étanches aux gaz modifier la position du clapet d'étranglement placé dans la conduite d'aspiration d'air frais jusqu'à ce que le débitmètre indique que le repère rouge est atteint.*

Si, une fois toutes ces conditions remplies, une ou plusieurs soupape(s) continue(nt) à battre, on les tournera l'une après l'autre. Pour des raisons liées à la pression d'ouverture et à l'évolution de la perte de pression, on veillera à ne pas tourner la soupape de plus de 20° par rapport à la verticale (voir croquis de réglage au dos). Dans ces limites, il n'y a pas de modification sensible de la pression ou du temps de rinçage du sas.

Après avoir tourné la soupape, on vérifiera si le battement a bien cessé.

### Mesures à prendre si le battement persiste

***Dans un tel cas on fera appel à une entreprise spécialisée. Pour tous les travaux portant sur l'installation de ventilation, il convient de soumettre, par la voie de service, une demande d'approbation à l'organe qui a approuvé le projet de construction initial.***

